

TRANSITION NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA BAIE DU COTENTIN VERS UNE PLUS GRANDE DIGITALISATION

La France est aujourd'hui à la seizième place européenne en ce qui concerne les usages du numérique en entreprise. Afin de rester compétitifs, les entrepreneurs doivent aujourd'hui proposer de nouveaux services et être présents sur Internet. Développer la digitalisation des artisans, commerçants et autres TPE, devient alors un enjeu fort du territoire afin de maintenir le tissu économique et social des territoires et de continuer à garantir à la population un accès satisfaisant aux services.

Cette initiative de la Chambre de commerce et d'industrie ouest Normandie (CCI ON), la Chambre des métiers de la Manche (CMA 50) et du conseil départemental de la Manche proposent aux intercommunalités un plan d'animation et d'accompagnement à la transition numérique, avec comme cible le « commerçant-artisan indépendant ». Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, 678 artisans-commerçants seront concernés par cette démarche et plusieurs d'entre eux nous ont déjà fait part de leur grand intérêt. Les intercommunalités manchoises ont donc décidé de lancer leur plan d'accompagnement à la transition numérique dans le cadre d'une convention associant Département, consulaire et intercommunalité.



MARC LEFÈVRE

Président du conseil départemental de la Manche

PATRICE PILLET

vice président du conseil départemental en charge de l'attractivité territoriale, de l'économie et de l'agriculture

JEAN-PIERRE LHONNEUR

Président de la communauté de communes de la Baie du Cotentin

DANIEL DUFEU

Président de la CCI Ouest Normandie

JEAN-DENIS MESLIN

Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche

vous convient au lancement du plan de transition numérique des artisans et commerçants de la Baie du Cotentin,

jeudi 21 novembre à 14h à la Brasserie de Sainte-Mère-Eglise, zone d'activités des Crutelles à Sainte-Mère-Église

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet

02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores

02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff

02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr